



MAGHREB CANADA EXPRESS

16^{ème} année, Vol. XVI, N° 06 www.maghreb-canada.ca Tél. : 514-576-9067 contact@elfouladi.com

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé
Cell.: 514 991-7738
Courriel : badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

VISION HYPOTHÈQUE

BDIA Bertrand Deslauriers
ATTORNEYS/AVOCATS
www.bdia.ca

Pour immigrer au Canada
J.F. Bertrand (Avocat)

Toutes questions relatives aux deux domaines du droit reliées à l'immigration et à la citoyenneté canadienne

83 Saint-Paul Ouest,
Montréal (Québec)
H2Y 1Z1 - CANADA
Tél: (514) 842-8051
Contact: jf@bdia.ca

Détails Page 8

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appelez au
514-576-9067
Ou envoyez-nous un Courriel
(info@maghreb-canada.ca)

Édition de JUIN 2018

RAMADAN/ MALAISIE

Les iftars collectifs de Kuala Lumpur
(Page 2)

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

D'UN CONTINENT À L'AUTRE
Vivre-Ensemble : Les iftars collectifs
Cours 101 pour les débutants (Page 3)

UN MOIS AU QUÉBEC
Pour une meilleure représentativité de la diversité en emploi (Page 4)
Justin Trudeau ou l'autre Amérique (Page 5)

NOTRE PETIT VILLAGE...
Tunisie : L'égalité en héritage (Page 12)
Maroc : Les femmes et les hommes bientôt égaux devant l'héritage ? (P. 13)

ASSOCIATIONS EN ACTION
Iftar interculturel du bon voisinage et du vivre-ensemble (Page 15)

Photo A. El Fouladi

LE SPÉCIALISTE DES VOYAGES DE LA OMRA ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIRFRANCE

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



L'islam en Asie du Sud-est

Les iftars collectifs de Kuala Lumpur

La première fois que je m'étais trouvé dans cette mosquée située aux pieds des tours jumelles Petronas de Kuala Lumpur, à peine à 5 minutes de marche de mon hôtel, celle-ci fut pleine à craquer. C'était le 20 mai dernier. Et ce fut environ 45 minutes avant l'appel à la prière d'Al Maghrib.

Les fidèles écoutaient avec recueillement leur imam donner une conférence religieuse en langue locale, mais où résonnait de temps en temps, en arabe classique, des citations de hadiths ou du coran qui me firent oublier, un laps de temps, que je me trouvais à 12 heures de décalage horaire de Montréal.

Chaque fidèle avait devant lui un bol de soupe (une sorte de chorba locale), une bouteille d'eau et une ration de riz avec, au hasard, poulet ou poisson.

Et la nourriture était encore sur les tables du milieu... Comme si on n'avait pas encore assuré tout le service pour les jeûneurs et jeûneuses ici présents !

Devant une telle opulence, et afin d'éviter le discours en malaisien de l'imam (dont plus de 99% du contenu m'échappait), je m'étais permis le lendemain (et même le jour d'après) d'arriver quelques minutes à peine avant l'appel à la prière.

Et croyez-le ou non, il y avait la même affluence de fidèles ! Et chacun avait devant lui son bol de soupe, sa bouteille d'eau et son plat de résistance; Avec cette différence toutefois qu'aussi bien le lendemain que le jour d'après, les tables du milieu (où était censé rester de la nourriture), étaient aussi vides que le désert le plus proche de Malaisie !

Et croyez-le encore ou non, à chaque fois, on se précipita sur le retardataire que je fus, à qui partager le premier avec moi sa nourriture dans la plus pure des traditions de l'islam : Nourrir celui qui a plus faim que soi !

Que dois-je faire ensuite ?

Arriver en retard pour permettre aux fidèles de comptabiliser une *hassana* (bonne action) de plus, en ce mois sacré du ramadan, et ce, en leur permettant de partager leur nourriture avec moi ? Ou arriver à l'heure pour ne pas attirer l'attention sur le lourdaud d'étranger que je semblais paraître ?

Il serait peut-être temps de changer de mosquée, car ce n'est pas ce qui manque ici à Kuala Lumpur !

Et ce fut cette dernière option que j'adoptai; Histoire de confirmer la générosité de



ce peuple si accueillant; Générosité qui s'étendit devant mes yeux, au-delà de l'iftar et aux alentours de la mosquée, après la prière d'Al Maghrib, avec la distribution de boissons rafraichissantes et de nourriture par, aussi bien, de simples individus que par des compagnies qui semblaient joindre le devoir religieux du partage aux affaires de ce bas Monde; et ce, par la promotion de leurs produits.

Le lendemain je jetai mon dévolu sur la plus vieille mosquée de la ville qui fut construite tout au début du dernier siècle (*Masjid Jamek*). L'affluence y paraissait d'autant plus imposante que ses dimensions sont plus modestes par rapport à celle des tours jumelles (*Masjid Ash-shakirine*). Avec cependant la même ambiance de recueillement et de piété.

Un tout petit incident : Mon voisin, très gentil malgré tout, tenait à savoir qui je

suis et d'où je viens. Je le lui dit. Il me demanda aussi si je suis musulman. Je le lui confirmai. Sur ce, il me confia que lui, il ne l'est pas. Il était là juste pour la nourriture.

Quand on servit les rations, il en prit deux et il partit. Personne ne lui prêta attention. Ni lui fit de remarque. Et à déchiffrer le langage corporel des fidèles, j'en avais conclu que c'est une pratique courante qui rentre dans la tradition du Partage durant ce mois sacré.

Décidément, la Malaisie n'a pas fini de me surprendre et de me séduire tout au long de ce voyage ! Et ce pays mérite plus que ce petit article. Je reviendrai sur ce pays avec peut-être un Spécial dans une prochaine édition.

Abderrahman El Fouladi.

AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL INTÉGRATION
EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org
www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonnee.org



DES SERVICES GRATUITS POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration



NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE



Vivre-Ensemble

Iftars collectifs : Cours 101 pour les débutants



Par Abderrahman El Fouladi

Dans des pays comme la Malaisie par exemple, où l'islam n'a pas subi trop d'influences exogènes, il y a en gros deux catégories d'iftars (repas de rupture du jeûne durant le mois de Ramadan) : Les iftars collectifs qui se tiennent dans les mosquées (voir page 2 pour plus d'information) et les iftars qu'on peut qualifier de familiaux (à la maison ou dans des restaurants).

Iftars traditionnels

Ces deux catégories d'iftars à la mode Malaisienne (et encore pratiqués dans d'autres communautés à travers le monde) constituent l'iftar traditionnel qui est intimement lié à l'exécution, une fois le jeûne rompu, de la quatrième des 5 prières quotidiennes obligatoires et constituant le deuxième des 5 piliers de l'islam.

Rappelons pour ceux et celles qui ne sont pas musulmans que l'islam s'articule autour de 5 piliers fondamentaux :

1. La Profession de foi (*Chahada*) par laquelle le fidèle reconnaît solennellement que l'islam est monothéiste et que le prophète Mohammed est l'un des messagers de Dieu. Ce pilier est la condition *sine qua non* des quatre autres;
2. Les 5 prières (Salat) quotidiennes;
3. La zakat qui consiste à distribuer une partie de sa richesse aux nécessiteux selon des règles prédéterminées;
4. Le jeûne durant tout le mois du ramadan par ceux et celles qui en sont capables;
5. Le pèlerinage à la Mecque, en principe une fois dans la vie du fidèle qui en est capable physiquement et matériellement.

Le Ramadan est le mois le plus sacré de l'année pour les musulmans. En effet, et selon le Coran, c'est durant ce mois que fut révélé ce livre saint au prophète Mohammed. Toujours selon le Coran,

les démons du ciel sont enfermés durant tout ce mois sacré pour permettre aux fidèles le maximum de recueillement et de concentration pour faire le plein des bonnes actions (*Hassanaat*).

Les démons du ciel sont emprisonnés, certes. Mais qu'en est-il des démons humains sur Terre ? diront certains !

À chacun son iftar

L'un des objectifs du jeûne est de se rendre compte de la faim et du besoin chroniques des plus démunis à travers notre privation d'un mois. D'où toute l'importance, pour le fidèle, de la symbolique du partage de son iftar au milieu du recueillement et du repentir.

Or voilà que sous certaines latitudes, les iftars ont évolué de traditionnels, à *folkloriques* en passant par des iftars d'affaires et (ou) politiques.

Parmi les iftars folkloriques on peut distinguer ceux que certains aiment agrémenter de musique et même de danse (*chtih we rdih*); Ce que les adeptes des iftars traditionnels trouvent un affront, voire une hérésie. Pour ces derniers, les iftars doivent s'accompagner seulement de prières et de recueillement. Et comme on ne fait pas le tour de la Kaaba en jeans, on n'accompagne pas ses iftars ni de danse ni de chants. Et de conclure que la vie du fidèle est rythmée par l'Obligation (dont la source est le coran) et par la Sounna dont la source est le comportement ainsi que les faits et gestes du prophète de son vivant. Or nul part n'est écrit que le prophète organisait des soirées "*chtih chtih we rdih*" durant le mois du ramadan !

Comment s'y retrouver parmi tous ces iftars ?

Très simple : compter le nombre de gens qui se retirent pour prier une fois le jeûne rompu : Plus le nombre tend vers le nombre des participants, plus l'iftar est traditionnel. Dans le cas contraire, on a affaire à un iftar folklorique, d'affaire ou politique.

Un autre indice : Le genre de partage. Si le participant est obligé de partager le contenu de son portefeuille avec les organisateurs d'une manière ou d'une autre, là on est en plein iftar folklorique, d'affaires ou politique.

Si on partage la nourriture sans contrepartie aucune (publicité, sollicitation, discours autres que religieux, cartes d'affaires...) là on est invité à un iftar dans la pure tradition musulmane.

Et puis il y a les iftars du Cœur

Comme ceux préparés par cette dame du nom de Sabria, originaire de Malaisie, dont s'est fait l'écho la presse anglophone montréalaise l'année dernière et qui arrive à nourrir quotidiennement presque 400 bénéficiaires, toutes confessions confondues, et ce, tout au long du mois de ramadan !

Dans le même esprit, quelques maghrébins sont à leur deuxième édition d'un iftar qui s'adresse beaucoup plus aux non musulmans dans le besoin. Ce ramadan, ils ont pu assurer un souper complet à plus de 350 bénéficiaires du refuge "La Maison du Père" à Montréal.

Là, point de discours ni de photos-souvenir ! Les bénévoles n'étaient là que pour faire la cuisine, servir à table, nettoyer et desservir entre 16h00 et 20h00. Et vous l'avez deviné : tout en continuant leur jeûne à eux.

Parmi, les bénévoles, une canadienne pure-laine qui nous confia ce petit commentaire : "Ce fut Émouvant. Un Grand Merci aux organisateurs".

Aucune commandite ne fut sollicitée ni aucune personnalité politique ou autre ne fut invitée pour la simple raison que les organisateurs n'avaient rien d'autres à offrir sinon un tablier, un cabaret ou une serpillière pour servir leurs invités : les plus démunis de tout bord.

Au fait quel iftar recommander à un politicien ?

Comme il n'y a plus d'autres ramadans avant les prochaines élections générales provinciales, les candidats en quête du vote musulman auront toutes les 5 prochaines années pour réfléchir quant au choix des iftars auxquels ils devraient participer. Un petit conseil: N'en rater aucun car si ces iftars ne vont pas assurer au candidat les voix promis, il en aura au moins pour son déplacement ; côté vivre-ensemble et découverte de l'Autre.

Aid Moubarak Saïd :)

© Une production

LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE
PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI
contact@elfouladi.com
Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)
Ahmed Saber diplomate à la retraite (Maroc)
Pr. Moha Ennaji (Maroc)
Dr Mraizika Mohammed, (France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Ville de Montréal : Cabinet de l'Opposition officielle

Pour une meilleure représentativité de la diversité en emploi

Le chef d'Ensemble Montréal, M. Lionel Perez, le porte-parole en matière de ressources humaines et relations syndicales, M. Richard Guay, et la porte-parole en matière de diversité, Mme Mary Deros, ont dévoilé ce matin une motion demandant au comité exécutif de travailler avec les différents syndicats municipaux pour faire en sorte que les postes à combler à la Ville de Montréal puissent être ouverts à la fois aux candidats externes et aux employés déjà en place.

L'objectif étant de favoriser d'entrée de jeu l'embauche des membres des minorités visibles ou ethniques, encore fortement sous-représentés dans les effectifs de la Ville.

Alors que le tiers (33 %) de la population montréalaise s'identifie à une minorité visible, ce groupe ne compose que 17 % des employés de la Ville.

Pour certaines catégories d'emplois, le fossé est encore plus creux : cols bleus (14,6 %), policiers (11 %), cadres administratifs (9,4 %), cadres de direction (6 %) et pompiers (2,4 %).

« Nous avons un sérieux rattrapage à faire. Les mesures adoptées jusqu'à présent, comme le Plan d'action pour la diversité en emploi, donnent des résultats encourageants, mais ne permettent pas de s'attaquer aux causes systémiques de cette discrimination.

Notre proposition est un geste concret qui donnera des résultats tangibles et signalera à la population issue de la diversité la ferme volonté de la Ville de Montréal d'éliminer les sources du problème », a déclaré M. Perez.

En effet, la plupart des conventions collectives des différentes catégories d'employés à la Ville sont rédigées de façon à favoriser les employés déjà en poste pour combler un poste vacant ou nouvellement créé. Du coup, cela offre très peu d'ouverture aux candidats extérieurs et donc peu de chances pour ces candidats issus de la diversité d'obtenir un emploi à la Ville.

« Évidemment, nous sommes conscients que nous touchons à une question délicate, je dirais même presque sacro-sainte, dans le domaine des relations industrielles au Québec. Mais nous n'avons pas le choix. La Ville ne pourra pas améliorer son bilan sur le plan de la diversité en emploi si elle ne trouve pas un moyen de s'entendre avec les syndicats pour ouvrir plus de postes aux candidats de l'extérieur », a précisé M. Guay.

La motion a reçu l'appui d'associations qui œuvrent auprès des communautés culturelles, notamment de M. Fo Niemi, directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), et de M. Michael Smith, président de l'Association Jamaïcaine de Montréal, présents lors de l'annonce.

Plusieurs élus d'Ensemble Montréal issus de la diversité étaient également présents : Renée-Chantal Belinga, Abdelhaq Sari, Aref Salem, Nathalie Pierre-Antoine, Alan DeSousa et Giovanni Rapanà.

« Si nous voulons progresser, nous devons reconnaître que certaines de nos pratiques agissent comme des obstacles systémiques à l'embauche de personnes d'origines diverses. La Ville doit modifier ses méthodes de recrutement et ainsi donner l'exemple aux autres employeurs, car c'est un enjeu qui dépasse l'administration municipale. Rappelons qu'en 2017, le taux de chômage à Montréal était de 6,6 % pour l'ensemble de la population, de 8,8 % pour les immigrants et de 16,1 % pour les immigrants arrivés au Québec depuis moins de cinq ans. L'heure est donc à la recherche de solutions », a conclu Mme Deros.

La motion sera débattue lors du conseil municipal qui se tiendra ce 18 juin 2018.

Source :

Brigitte Roussy, Cabinet de l'Opposition officielle



La fonction publique du Québec recrute

Lancement d'un appel de candidatures d'envergure

La fonction publique du Québec (FPQ) lance un appel de candidatures d'envergure du 7 au 19 juin 2018 afin de recruter des professionnelles et professionnels dans plusieurs domaines, et dans toutes les régions administratives du Québec.

Cet appel de candidatures vise à qualifier des candidats pour les trois corps d'emploi suivants : agente ou agent de recherche et de planification socio-économique (105), analyste des procédés administratifs (108) et attachée ou attaché d'administration (111).

Les trois classes d'emplois (105, 108 et 111) totalisent environ 15 % de tous les emplois dans la FPQ et, actuellement, il y a plus de 1500 postes vacants. Les besoins en main-d'œuvre interministériels sont présents dans tous les domaines d'expertise, mais la rareté des ressources se fait ressentir notamment en :

- Développement et évaluation de programmes
- Gestion de projets
- Administration et finances
- Économie
- Statistiques et recherche

Les emplois réguliers et occasionnels à pourvoir sont en grande partie dans les régions de la Capitale-

Nationale et de Montréal, ainsi que dans les autres régions administratives du Québec, telles le Nord du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Rappelons qu'en 2015, la FPQ a revu et amélioré ses façons de faire en matière de dotation des emplois, et que depuis, c'est la première fois qu'elle tient un processus de recrutement aussi majeur, qui permettra aux candidats de se qualifier simultanément dans trois banques différentes. Ces derniers pourront ensuite être repérés par les ministères et organismes selon leur profil et les emplois disponibles.

Les professionnelles et professionnels intéressés à poser leur candidature peuvent consulter le Portail Carrières pour en connaître davantage sur les différentes étapes du processus de qualification.

La FPQ, c'est plus de 60 000 personnes réparties dans une vingtaine de ministères et dans une soixantaine d'organismes à travers le Québec, avec des missions qui leur sont propres, ce qui se traduit par une offre de carrières très variée.

Source : CNW Telbec

Vu de France

Justin Trudeau ou l'autre Amérique



Par Mustapha Bouhaddar

Pour les Français il y a deux « Amériques » : celle de Trump qui symbolise le diable, et celle de Justin Trudeau dont rêve toutes les communautés françaises invisibles, d'origine étrangère, dont je fais partie.

Nous avons tous en grande majorité voté pour Emmanuel Macron qui n'avait qu'un seul point commun avec Justin Trudeau : la jeunesse.

En effet, nous n'avions pas le choix, ou Macron ou le diable : le Front National en personne !

Emmanuel Macron est un opportuniste, un homme qui a été biberonné par la Banque de Rothschild où il a fait une grande carrière avec un salaire indécent. Forcément, quand il a été élu Président, il a constitué ses réformes en faveur des riches.

Il a supprimé l'impôt sur la fortune plus de 6 milliards d'euros de manque dans les caisses de l'Etat. Un manque qui aurait bien réglé le problème de l'Education nationale. Pour finir, Macron s'est attaqué aux jeunes, il leur a diminué de 5 euros leur allocation pour le logement, et aux vieux retraités, 100 euros de moins sur leurs maigre retraites et ainsi de suite...

L'homme providentiel

Le premier jour du ramadan, en tant que musulmans, nous étions tous émus, quand nous avons découvert le discours de Justin Trudeau pour les musulmans du Canada, sur les réseaux sociaux. Il avait déclaré :

« Ce soir, au coucher du soleil, les musulmans au Canada et à travers le monde célébreront le début du Ramadan. Au cours du prochain mois, familles et amis se réuniront à la mosquée ou à la maison et jeûneront pendant la journée. Lors du coucher du soleil, ils rompront le jeûne

avec l'iftar et prieront ensemble. Le Ramadan est un moment de prières et de contemplation spirituelle, ainsi qu'une occasion de réfléchir à des valeurs comme la compassion, la gratitude et la générosité. Le Ramadan nous demande d'en faire plus pour mettre ces valeurs en pratique, d'apprécier tout ce que nous avons et de donner généreusement aux autres dans nos communautés et à travers le monde. »

Il a rajouté : « Le Ramadan est une occasion de célébrer les communautés musulmanes du Canada, et de souligner les contributions importantes qu'apportent tous les jours les Canadiens musulmans à notre pays. »

Les chiens n'accouchent pas des chats, Justin Trudeau est le fils de Pierre Trudeau, homme de lettres, avocat, journaliste, enseignant, et ancien premier ministre du Canada. Le fils a hérité du père son humanisme, son altruisme et ses valeurs. Il est conscient que le conservatisme entraîne toute société vers l'obscurantisme et l'isolement. Il a fait du Canada une vraie terre d'accueil, sa famille politique, le Parti Libéral, porte bien son nom. Un parti qui prône la liberté pour chaque citoyen sans discrimination. Justin Trudeau a sillonné le monde quand il était jeune, que ce soit avec son père qui lui a fait connaître tous les grands de ce monde et avec ses copains d'école avec qui il a voyagé en Afrique et en Asie. Après l'obtention d'un baccalauréat en littérature anglaise de l'Université McGill (1994) et d'un baccalauréat en éducation de l'Université de la Colombie-Britannique (1998), il effectue de nombreux petits boulots dont celui de videur de boîte de nuit. L'année 1998 est marquée par un drame familial, le décès de son plus jeune frère Michel, emporté par une avalanche.

Politique d'immigration

Apôtre du multiculturalisme et ouvert sur les autres cultures. Mais elle a été malmenée par les politiques menées par les Conservateurs. Stephen Harper avait, par exemple, décidé de supprimer les soins de santé offerts aux réfugiés

quand ils arrivaient au pays. Justin Trudeau vient de les rétablir.

Il vient aussi d'accueillir quelque 25 000 réfugiés syriens, c'était l'une de ses promesses électorales, alors que ces réfugiés entraient au compte-goutte sous le gouvernement Harper. Changement notoire d'attitude et de politique en la matière.

Politiques en faveur de la classe moyenne

Les gouvernements dirigés par Stephen Harper ont poursuivi obstinément un objectif durant presque 10 ans au pouvoir : atteindre l'équilibre au niveau des finances publiques : le fameux « déficit zéro ». Cela s'est traduit par des compressions majeures dans les dépenses publiques, des réductions drastiques dans les programmes sociaux, et toutes sortes de politiques visant à désengager l'État dans l'économie et la société.

Le gouvernement Trudeau prend le contre-pied de ces politiques en annonçant la mise en place d'un vaste programme d'infrastructures dans lequel seront investis 120 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, des investissements pour améliorer les transports collectifs, les routes, les ports et surtout relancer l'économie.

Le Premier ministre réinvestit aussi dans les programmes sociaux. Il met en place de nouvelles allocations familiales établies en fonction des revenus des parents afin de permettre aux moins nantis d'avoir plus d'argent à la fin du mois et à la classe moyenne de souffler davantage. Les programmes d'allocations familiales des Conservateurs étaient universels, autrement dit une famille aisée touchait le même montant qu'une famille pauvre. Et l'un de ces programmes était impossible. Les nouvelles allocations familiales ne le seront pas. L'Agence du revenu du Canada estime que 9 familles canadiennes sur 10 vont bénéficier de ce nouveau programme qui leur donneront, en moyenne, 2300\$ de plus par an. La mesure devrait aussi, selon le gouvernement, aider 30 000 enfants à sortir de la pauvreté, l'une des priorités du Premier ministre.

La lutte contre les changements climatiques

L'autre priorité, c'est la lutte contre les changements climatiques, un domaine dans lequel les gouvernements conservateurs précédents faisaient figure de très mauvais élèves sur la scène internationale – c'est sous le règne de Stephen Harper que le Canada s'est retiré, en 2012, du protocole de Kyoto. Les Conservateurs ont également promu activement l'exploitation du pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta, dont les effets dévastateurs sur les émissions de gaz à effet de serre ne sont plus à démontrer.

Les émissions de gaz à effet de serre

Les Libéraux de Justin Trudeau sont arrivés à la Conférence de Paris sur les changements climatiques avec la volonté de redonner au Canada ses lettres de noblesse en matière environnementale. Le Canada s'est donné comme objectif de réduire de 30% ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

Mais le gouvernement fédéral n'a pas réussi à s'entendre avec les 10 provinces et trois territoires canadiens pour adopter une politique commune afin d'atteindre cet objectif. Ils ont, par contre, convenu de se revoir l'automne prochain afin de refaire le point sur ce plan de lutte commun et quatre groupes de travail ont été mis en place.

Malgré tout, le changement de discours du gouvernement canadien en matière environnementale est notoire. Et pas juste sur le plan écologique. Le bateau canadien vient de changer de cap, ni plus ni moins.

« La démocratie a toutefois besoin, pour s'épanouir, d'un climat d'honnêteté. Mais l'honnêteté suppose la liberté de choix, que la terreur nie. » Pierre Elliott Trudeau

Verra-t-on un jour en France, un chef d'Etat à l'image de Justin Trudeau ? Il y a eu dans le passé un Président noir à la Maison blanche, chose inimaginable !

Dans la vie, il faut exiger l'impossible ! ./.

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

Trois adresses

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais ou Arabe

Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5
Bus 32
Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100
Montréal (QC) H1X 1K2
Bus : 67, 197 et 467
Tél.: (514) 729 6330



Nous louons les Voitures
(Automatiques / manuelles)
pour l'examen

Rwanda

Les raisons de l'intérêt soudain pour la Francophonie



Par Isidore KWANDJA NGEMBO,
Politologue.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée essentiellement sur le partage de la langue française comme levier de coopération, et a pour vocation à promouvoir des valeurs fondamentales communes telles que la primauté du droit, la gouvernance démocratique, la consolidation de l'État de droit, le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales.

De par les mandats qui lui sont confiés par les États et gouvernements membres, d'agir notamment pour prévenir et résoudre pacifiquement des conflits dans l'espace francophone, l'OIF est reconnue également comme un acteur international qui contribue en faveur de la paix et de la sécurité mondiales.

Le secrétaire général, clé de voûte de la Francophonie, est chargé justement de mettre en œuvre l'action politique et diplomatique, d'animer et de coordonner la coopération entre les États et gouvernements membres en vue d'atteindre les objectifs que ceux-ci se sont fixés.

En effet, comme nous l'avions mentionné dans la précédente publication, il nous paraît assez suspect l'intérêt soudain du Rwanda de prétendre à la direction de la Francophonie, lui qui a toujours accusé la France de complicité de génocide et a même banni la langue française dans l'enseignement et l'administration publique.

Le soutien potentiel de la France à cette probable candidature de la mi-

nistre rwandaise des Affaires étrangères nous paraît tout aussi incompréhensible que cela puisse paraître et difficilement justifiable compte tenu de l'état actuel des relations diplomatiques entre les deux pays.

Rappelons que, depuis le génocide de 1994 et l'arrivée au pouvoir des autorités politiques actuellement au Rwanda, la France a déployé des efforts considérables pour rétablir le dialogue en vue de renouer les liens brisés avec ce pays, mais le Rwanda rechigne toujours à rétablir les relations diplomatiques saines avec celle-ci. La crise de confiance perdue encore, en dépit de toutes les tentatives bien intentionnées de la France.

Les relations bilatérales entre les deux pays sont, pour ne pas dire exécrables, manifestement tendues, et ce, peu importe le nombre de fois où les deux présidents, Emmanuel Macron et Paul Kagame, se sont entretenus.

En tout état de cause, la candidature rwandaise n'est certainement pas pour œuvrer au rayonnement de la langue française, ni pour faire la promotion des valeurs démocratiques prônées par l'OIF. Bien au contraire, cela aura pour effet d'annihiler tous les efforts déployés jusqu'ici par cette organisation en vue d'accompagner le processus de transition démocratique en cours dans un certain nombre de pays de l'Afrique francophone notamment.

D'autre part, le Rwanda a fait preuve d'un certain laxisme dans l'acquittement de sa contribution statutaire à l'OIF dans les temps requis, et ce, pendant des années. En 2014, par exemple, l'Organisation a dû lui accorder une réduction de 50 % et s'entendre sur un calendrier de paiement régulier. Mais, malgré cela, le compte est resté en souffrance pour une majeure contribution de 30 000 euros l'an. Dans une récente réunion, le Comité sur les arriérés est revenu à la charge pour exiger du Rwanda le paiement de ses arriérés pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.

Qu'à cela ne tienne, le Rwanda, pour des raisons que l'on ignore encore, est déterminé à prendre la direction de la Francophonie. Et, sa diplomatie s'active en coulisse autant sur les plans bilatéral et africain pour y parvenir. Les puissants médias de l'espace fran-

cophone sont mis à profit pour assurer une couverture médiatique ouvertement favorable à la candidature de Louise Mushikiwabo.

Tout compte fait, les raisons sous-jacentes qui peuvent expliquer l'intérêt soudain du régime rwandais à l'égard de la Francophonie sont à rechercher ailleurs que dans la volonté de faire avancer les objectifs contenus dans la " Déclaration de Bamako ", renforcée par la " Déclaration de Saint-Boniface ", deux textes normatifs de référence, l'un sur le respect des règles de la gouvernance démocratique et de l'État de droit, l'autre sur la sécurité humaine et la responsabilité de protéger.

Que reproche-t-on à Michaëlle Jean ?

Sous la gouverne de Michaëlle Jean, l'OIF est fortement engagée dans un élan, à la fois, de la défense et la promotion de la langue française et de la diversité culturelle, et de la promotion des valeurs démocratiques chères à l'organisation.

On se rappellera qu'en 2014, lorsqu'elle s'était lancée dans la campagne pour accéder à la direction de l'OIF, Michaëlle Jean promettait de faire de la Francophonie, une organisation toujours plus agissante, dans un monde en plein bouleversement et en perpétuel changement.

Quatre ans après, elle a tenu sa promesse, sans désespérer, de hisser l'OIF à la place qui lui revient, au cœur du système multilatéral. Aujourd'hui, l'Organisation qui rassemble 84 États et gouvernements membres et observateurs, est tellement attractive que le nombre de demandes d'adhésion ne cesse d'augmenter.

Michaëlle Jean a su positionner l'Organisation sur tous les enjeux de l'heure : objectifs de développement humain et économique durable et inclusif, changements climatiques, crises migratoires, lutte contre le terrorisme, prévention et gestion des crises, défense des droits et des libertés fondamentales, soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, renforcement des politiques et programmes en faveur de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, stratégie numérique, appui structurant au renforcement des ins-

titutions, mobilisation de la jeunesse autour de la responsabilité citoyenne et dans la lutte contre la radicalisation, stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, etc.

Qu'on le veuille ou non, l'OIF a considérablement intensifié ses efforts et continue de développer ses moyens d'action dans les différents domaines relevant de son mandat. Et, Michaëlle Jean poursuit sereinement la mise en œuvre de réformes substantielles en vue d'améliorer le fonctionnement et la gestion interne de l'Organisation.

Par ailleurs, Michaëlle Jean est persuadée que c'est en adoptant une approche concertée et mieux coordonnée, en faveur de la paix, de la sécurité, du dialogue inclusif, du respect des processus démocratiques, que nous pourrions obtenir les meilleurs résultats. C'est ainsi que l'OIF est résolument engagée sur le terrain, en synergie avec ses partenaires internationaux, pour agir efficacement.

En effet, les nouvelles réalités mondiales nous rappelle qu'aucun État, aussi puissant soit-il, ne peut à lui seul relever les immenses défis qui nous attendent, ni dicter sa volonté au monde, mais cela exige l'instauration d'un ordre international fondé sur un multilatéralisme plus efficace. Ainsi, au lieu d'affaiblir la Francophonie en la déstabilisant dans son action, il vaudrait mieux reconnaître et investir davantage dans sa plus valeur, en lui apportant des moyens supplémentaires à la hauteur de l'ambition légitime qu'elle porte et qui la définit.

Il va sans dire qu'il serait préférable pour les chefs d'État et de gouvernement, dans leur grande sagesse, de faire preuve de réalisme en faisant en sorte de ne pas briser la dynamique engagée par ses prédécesseurs et poursuivie de façon accélérée par l'actuelle Secrétaire générale dès sa prise de fonction, et de la reconduire pour un second et dernier mandat, afin de poursuivre inlassablement tous ces efforts qu'elle a su engager pour assurer la pérennité des actions entreprises et des programmes déployés dans l'exécution de l'ambitieuse feuille de route qui lui a été confiée à Dakar.

Point de vue

Les MRE et le dysfonctionnement institutionnel



Par S. Charchira
Prof. à Düsseldorf

Ce qui se passe dans la scène migratoire est autant incompréhensible qu'inquiétant. Nous sommes installés dans une sorte de chaos, entaché de division, d'éparpillement et de conflits. Cette situation, ébranle sérieusement notre

présent et compromet notre avenir, ce qui fait grandir notre inquiétude.

En effet, les institutions chargées de la gestion du dossier de notre communauté, continuent de naviguer à vue, sans aucune vision ni stratégie, ignorant de ce fait non seulement les profondes mutations structurelles de la communauté des citoyens marocains de l'étranger, mais également la mise en œuvre des acquis de la Constitution de 2011.

Le dysfonctionnement de ces institutions et particulièrement celui du Conseil de la Communauté des Marocains de l'Etranger « CCME », ont placé notre communauté dans une incertitude totale, voire une angoisse infinie. Un dysfonctionnement au cœur des polémiques et des critiques acerbes compréhensives.

Car, il y a quelque part un vice de fond qui fait passer un dysfonctionnement institutionnel pour une situation normale. En effet, ces institutions ont tout fait pour diviser et affaiblir le mouvement migratoire marocain et portent de ce fait, une responsabilité immense. Elles se sont aussi ingénies à casser les appareils de médiation, à marginaliser les organisations des citoyens Marocains de l'Etranger et à placer certains d'entre eux sous leur coupole. Cela pose avec autant d'acuité la question de l'éparpillement de notre communauté avec tout ce qu'il engendre

comme danger et peurs.

Inquiets, les Citoyens Marocains de l'Etranger « CME », se demandent si les gestionnaires de notre dossier sont capables de développer une approche homogène et visionnaire pour un dossier stratégique et à multiples facettes ? Sont-ils capables de mettre fin à un encombrement étouffant en forme d'opportunisme et de clientélisme ? Sont-ils capables de mettre fin à cette mentalité absurde qui fait de l'exclusion des CME de la participation politique au Maroc, un projet politique en soi ? Si non, comment pourrait-on comprendre, leur mutisme, quant à la mise en œuvre des articles dédiés à notre communauté, depuis 2011.

Cet état de chose, fait que l'enthousiasme suscité par la mise en place de cette constitution est caractérisé par une crise de confiance. Au lieu de remédier à cette situation, certains responsables continuent de produire un discours peu clair et souvent peu cohérent, qui ne correspond à aucune réalité d'aujourd'hui. Un discours, qui se limite à des déclarations de bonnes intentions, qui ne sont jamais mise en œuvre.

Cette situation est aggravée par l'ambition qui caractérise l'attitude de certains acteurs de notre communauté, qui ne cherchent que profit et avantages. Ils ont perdu le lien avec la base, et cela au moment où les Citoyens Marocains de l'Etranger « CME » ont besoin de l'engagement de ces acteurs pour recréer le lien, produire les idées et proposer des solutions. C'est dire l'urgence de renouer le lien avec notre communauté en s'approchant de ses préoccupations.

C'est que, le drame de la migration, réside aussi dans sa politisation. Il faut donc en finir avec « la diabolisation » de la migration et poser avec force les bienfaits d'une politique homogène et visionnaire pour une communauté ras-

semblée et pour notre pays, le Maroc.

Faut-il rappeler, que ces Citoyens Marocains de l'Etranger ont réussi à faire leur place dans leurs sociétés de résidence, malmenées par des crises économiques aiguës et traversées par des idéologies extrémistes et xénophobes qui menacent leur cohésion et leur sta-

bilité. Ils ont aussi contribué à l'essor économique et humain de leur pays d'origine en transférant et investissant. Mais malgré cet engagement les compétences et les expertises de ces Marocains, ne sont ni mobilisées, ni utilisées intelligemment

Québec : Mohammed Barhounne fait le saut dans l'arène politique provinciale



Photo: PLQ

On vient d'apprendre ce 10 juin 2018 que notre ami Mohammed Barhounne fut investi comme candidat officiel du Parti libéral du Québec (PLQ) dans la circonscription de Taillon aux prochaines élections générales de 2018.

Diplômé en Droit et en Travail social, d'origine marocaine et la quarantaine accomplie, ce père de famille, arrivé au Canada il y a 17 ans déjà, est au cœur des dossiers portant sur l'égalité, la justice sociale, la diversité et l'inclusion.

Il est en effet gestionnaire d'un groupe *communautaire*, *président fondateur d'une association* qui

vient en aide aux familles issues de la diversité, membre du conseil d'administration d'un regroupement national et membre actif au sein de plusieurs tables de concertations au niveau régional et national.

Interrogé sur ces motivations et son implication politiques, M. Barhounne répondit que son implication citoyenne va au-delà de son désir d'aider autrui. "Pour moi, c'est la meilleure façon de véhiculer des valeurs de coopération auprès de mon entourage. En tant que père de deux jeunes filles, j'estime essentiel que ces valeurs soient transmises aux futures générations" souligne-t-il.

Et de conclure : "Ayant à cœur les préoccupations de mes concitoyens, je souhaite apporter aux résidents du comté de Taillon un vent de fraîcheur. D'ailleurs, mes expériences concrètes et variées me permettent de cerner les enjeux socioéconomiques actuels. C'est par mon écoute, mon dynamisme et mon engagement que je saurai servir les intérêts des membres de ma collectivité". Bonne chance M. Barhounne.

Propos recueillis par A. El Fouladi.

Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15% à 25%

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal !

Écrire à : elfouladi@videotron.ca

Publicité...

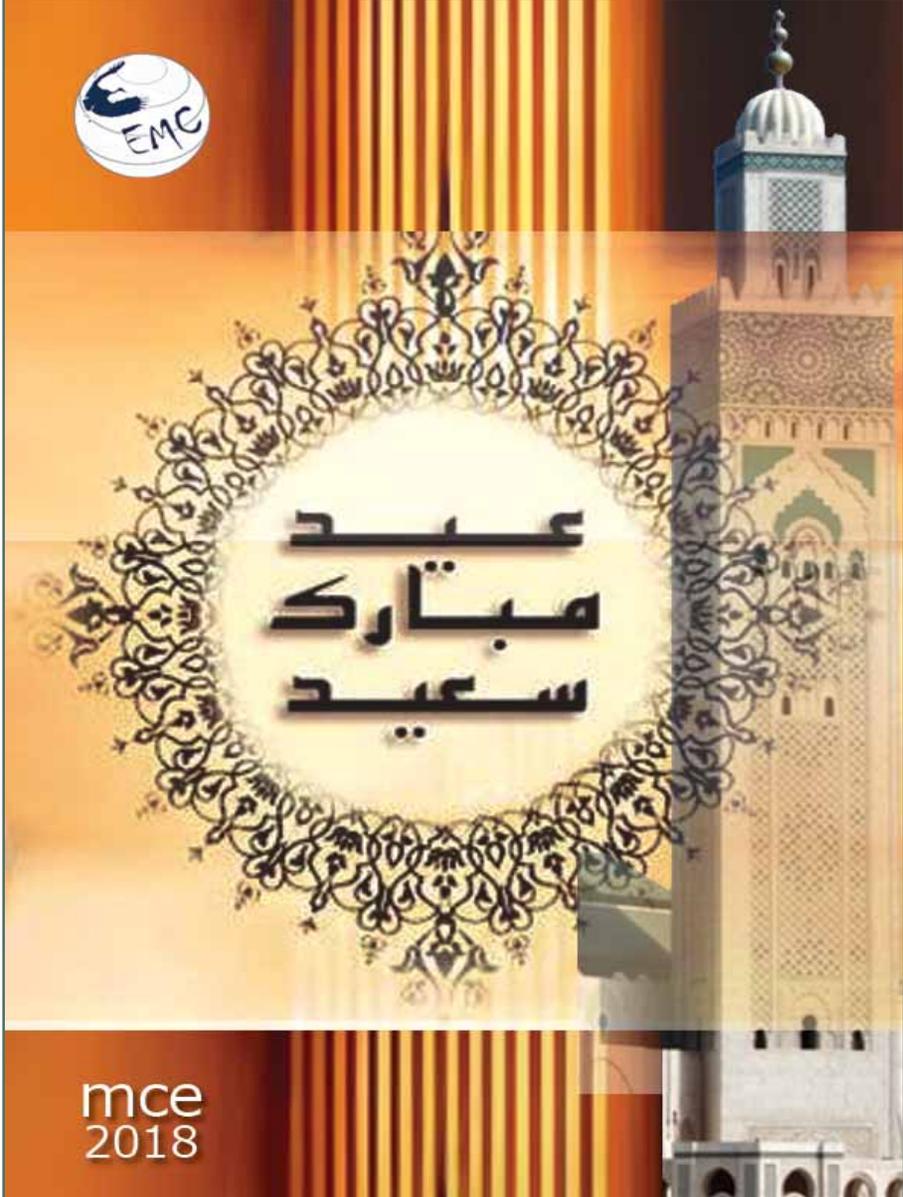



Donnez à votre enfant un avantage sur le plan scolaire et au-delà !

Kumon aide à accélérer l'apprentissage des enfants en mathématiques et en anglais, et ce, dans le cas des enfants d'à peine 3 ans jusqu'au secondaire.

Centre de maths et d'anglais Kumon d'Anjou
7275 rue Sherbrooke E, local 10 (Place Versailles)
514-709-8886 • anjouqc@ikumon.com

KUMON



mce 2018



CONSEILSTAXES

IMPÔTS, FISCALITÉ ET TAXES À LA CONSOMMATION

YOUSSEF EL ARIBI, M.FISC
MAITRE EN FISCALITÉ

E-MAIL : YOUSSEF.ELARIBI@CONSEILSTAXES.COM
LAVAL : 514 806 1641
SHERBROOKE : 819 674 1641
BUREAU : 400, BOUL. CURÉ-LABELLE, SUITE 204, LAVAL, QC, H7V 2S6




ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO

20% DE RABAIS

INSCRIVEZ-VOUS ET GAGNER

VOTRE UNIFORME GRATUIT !

514.721.8173
WWW.ECOTAEKWONDO.COM



1118, Ste-Catherine Ouest, Suite 505 (Métro Peel)
Tél. : (514) 878-9547 - Sans frais : 1-877-353-6888

Profitez des plus bas prix du marché pour des dates très demandées vers le MAROC et vers l'ALGERIE

Passez Aid El Kbir en famille, et retournez au Canada à temps pour l'entrée scolaire Plusieurs départs possibles

Exemple: départs et retour vers CASABLANCA pour seulement \$1269.00 taxes incluses
Du 27 juin au 28 août, ou du 29 juin au 30 août, ou du 01 juillet au 28 août, ou du 02 juillet au 30 août.

Exemple: départs et retour vers ALGER pour seulement \$1260.00 taxes incluses
Du 24 juin au 27 août, ou du 25 juin au 28 août, ou du 26 juin au 27 août, ou du 03 juillet au 28 août.

Places limitées réservez vite. Plusieurs dates sont disponibles

Pour réservation et information Veuillez contacter Nos bureaux :
Voyages TAM St-Catherine (Montréal) : 514-878-9547
Voyages TAM Québec (Ste Foy) : 581-981-4567

terratours 

PARTEZ EN CONFIANCE

<http://www.terratours.ca/>

HUAWEI P20 Pro

CONÇU AVEC



LA RENAISSANCE DE LA PHOTOGRAPHIE

TRIPLE CAPTEUR PHOTO GÉRÉ PAR IA



Maroc

Abdelhakim Benchamach secrétaire général du PAM : Chronique d'une Victoire annoncée

A l'issue d'un vote sans aucune surprise, un vote dont le résultat était quasiment connu puisque concocté d'avance, Abdelhakim Benchamach a été élu par le Conseil National, au poste de secrétaire général du PAM, en remplacement d'Ilyas El Omari, qui a présenté sa démission en août 2017, soit quelques jours seulement après le discours royal, très critique à l'égard de la classe politique marocaine et de l'administration publique.

Réunie à Salé, le 26 mai 2018, la session extraordinaire du Conseil National (CN) du PAM (parlement du parti) a validé, auparavant, la démission d'Ilyas El Omari, pour ouvrir la voie à l'élection d'un nouveau secrétaire général.

A l'issue du vote, Abdelhakim Benchamach a été aisément élu nouveau secrétaire général du PAM en obtenant 439 voix favorables, soit 81,75% des voix exprimées. Par conséquent, les cinq autres candidats en lice n'ont pu réaliser, ensemble, qu'un très faible score agrégé, puisqu'ils n'ont pu s'attribuer que 98 voix, soit 18,25% des voix exprimées par les membres du Conseil National. Ainsi, Abdelhakim Benchamach s'est accaparé d'un mandat qui en fait le 5^{ème} SG du PAM, après Hassan Benaddi, Mohamed Cheikh Biadillah, Mustapha Bakoury et Ilyas El Omari. Par conséquent, quatre SG se sont succédé à la tête du PAM, en 10 ans d'existence. Ce qui nous pousse à penser que le PAM souffre, vraiment, d'une profonde crise de leadership. En effet, le PAM est un groupe cosmopolite, éclectique. C'est un ensemble hétérogène regroupant des ex-militants de la gauche radicale, des ex-syndicalistes farouches à une certaine période, des fils et filles de notables qui étaient à la recherche d'un cadre légal qui leur permet de protéger leurs privilèges et intérêts, ainsi qu'une cohorte d'opportunistes insatiables qui aspiraient à une ascension et une promotion sociale fulgurante, grâce à une proximité avec le vrai centre du pouvoir de décision au Maroc. Ce format particulier exige des profils pointus que le PAM n'a pas ou n'a pas pu promouvoir ou développer, à cause d'une mauvaise gestion du parti.

Par ailleurs, il convient de souligner que le CN du PAM compte 1076 membres. Autrement dit, le taux d'abstention enregistré était de l'ordre de 50%. En d'autres termes, ceci veut dire que la moitié des membres du CN a préféré ignorer ce scrutin. En outre, cette faible mobilisation lors du scrutin ne peut signifier qu'une seule chose, à savoir qu'Abdelhakim Benchamach n'est pas le candidat consensuel souhaité et l'homme de l'étape. Le PAM qui traverse une période de crise, n'est ni audible ni visible sur l'échiquier politique national depuis un bon moment et ce, à cause de la « démission à moitié » d'Ilyas El Omari, aurait besoin d'un vrai leader, d'un vrai meneur d'hommes, un homme de consensus, fort, mobilisateur de foules et fédérateur.

Mal élu, malgré son score apparemment large et sans appel, Abdelhakim Benchamach a déjà du pain sur la planche puisqu'il doit convaincre ceux qui ont préféré s'abstenir de participer au vote avant d'aller chercher le soutien des bases et l'appui de l'électorat actuel et potentiel du parti. Abdelhakim Benchamach qui doit tout à l'exploitation d'un événement tragique et au ferme soutien d'Ilyas a-t-il les compétences humaines et autres pour dénicher les solutions appropriées aux multiples anomalies et dysfonctionnements dont souffre le PAM (depuis sa création) et partant, d'être en mesure de réparer le moteur, apparemment en panne, du tracteur ? En attendant le bilan réel et concret qui nous permettra de répondre à cette question en toute objectivité, nous pouvons, d'ores et déjà, fournir quelques indices, des faits et des données qui peuvent nous aider à avoir une idée, même approximative, sur le bilan prévisionnel d'Abdelhakim Benchamach.

Le tremblement de terre à Al Hoceima en février 2004 : un événement dévastateur qui provoqua le retour en politique d'Abdelhakim Benchamach et lui offrit l'opportunité d'avoir une place privilégiée au sein de la classe politique marocaine :

Abdelhakim Benchamach a vu le



Par A. Saber,
Diplomate à
la retraite

jour le 12 septembre 1963, au sein d'une famille pauvre, dans une petite commune rurale de la région du Rif (Béni ou Ait Bouayach), située aux environs de la ville d'Al Hoceima. Il quitta prématurément les bancs de l'école et ce, avant même de terminer le cycle primaire. Quelques années plus tard, il recouvra sa chaise d'écolier, ce qui lui a permis d'obtenir son baccalauréat, en 1984,

dans un établissement, sis à Al Hoceima, spécialisé dans l'enseignement originel basé sur les disciplines islamiques et la langue arabe. La même année, il intègre la faculté de droit d'Oujda où il a commencé à militer en adhérant à l'UNEM (Union Nationale des Étudiants du Maroc) qui regroupa à l'époque des éléments de la gauche radicale et des étudiants séduits par l'idéologie marxiste-léniniste, l'idéologie dominante au sein de l'université marocaine au cours des décennies 60 et 70 du siècle dernier.

Arrêté au cours de sa première année à l'Université et plus exactement en 1984, Abdelhakim, plus connu par Hakim, a été incarcéré pendant deux ans à la prison d'Oujda, ville située à l'Est du Maroc près de la frontière avec l'Algérie. Mais, cela ne l'a pas empêché d'obtenir, quelques années plus tard, une licence en sciences politiques avant de regagner Rabat pour y poursuivre ses études de 3^{ème} cycle universitaire. A Rabat, il se déconnecta du réseau des militants et s'éloigna complètement de la vie politique pour se consacrer aux études.

En février 2004, Al Hoceima et sa région ont été sévèrement secouées par un terrible tremblement de terre qui a surpris la population en pleine nuit. Ce qui a causé la mort de plus de 600 personnes et l'effondrement de plus de 2500 maisons, surtout en milieu rural. Pour soi disant coordonner les efforts visant la reconstruction des maisons détruites dans toute la région ravagée par ce séisme,

Hakim Benchamach a été invité à contribuer aux efforts visant la création, avec d'anciens amis issus de la région du Rif, de l'Association du Rif pour la solidarité et le déve-

loppement (ARID). Cette association qui avait officiellement pour objectif de collecter des fonds pour venir en aide aux centaines des victimes de ce séisme, a été présidée et pilotée par Ilyas El Omari qui a choisi un quartier chic de Rabat (Agdal) pour accueillir le siège de ladite association.

En fait, ARID avait pour objectif primordial de barrer la route aux islamistes et surtout au PJD, qui avaient là l'opportunité de chercher des niches pour un électorat fidèle et entièrement engagé. Hakim a pu ainsi travailler pendant des années, côte à côte, avec Ilyas El Omari, qui voulait faire de cette association le fer de lance et le cheval de bataille contre le PJD et ses paniers alimentaires, intelligemment utilisés par ses bras humanitaires et son outil de prédication. L'enjeu était d'une extrême importance aussi bien pour le PJD que pour El Omari, et surtout tous ceux qui ont misé sur lui pour en faire un relais unique et incontournable avec les autorités locales, et entre le centre (Rabat) et la région du Rif, car il s'agit de la mainmise sur une région, traditionnellement frondeuse et qui n'a jamais pu cicatriser les plaies d'un passé sanglant, marqué par des atrocités et des abus dont a été victime la population qui peuplait le Rif, une des régions les plus belles du Maroc.

Malgré les énormes moyens financiers mis à leur disposition, le soutien ferme des autorités locales et centrales, au plus haut niveau, Ilyas El Omari et ses anciens amis de la région n'ont rien fait de déterminant et de décisif. C'est pourquoi, Ilyas El Omari et le PAM ont été vivement critiqués par les masses populaires pendant la version marocaine du printemps arabe (février -Mars 2011).

Le Hirak du Rif, que l'Etat a essayé d'étouffer en recourant à des arrestations massives et arbitraires et des procès- fleuves, obligea Ilyas à disparaître momentanément du « champ visible » pour recouvrer le rôle où il a excellé : Tirer les ficelles tout en restant complètement invisible et inaudible. Abdelilah Benki-

À suivre : Page 11

Maroc

Abdelhakim Benchamach secrétaire général du PAM : Chronique d'une Victoire annoncée

Suite de la page 10

rane, l'ancien chef de gouvernement et l'ex-SG du PJD a gagné le pari en réussissant à faire sortir Ilyas de l'ombre.

Ce dernier aurait presque tout perdu en montrant clairement qu'il n'a pas, encore, de l'étoffe et les compétences qui lui permettent d'être un leader politique capable d'opérer dans un champ politique éclairé par des projecteurs qui ne laisseraient aucune place aux soutiens « invisibles mais déterminants », aux magouilles et d'autres procédés louches. La carrière politique d'Ilyas aurait été amorcée en exploitant les souffrances et les larmes des gens (tremblement de terre de 2004).

Al Hoceima et ses malheurs ont fait la carrière politique d'Ilyas El Omari et de ses anciens amis dont Hakim Benchamach, que les détracteurs du PAM appellent le clan rifain. Un autre séisme ravageur, mais d'une autre nature puisque d'origine humaine (le Hirak du Rif) risque de défaire la carrière politique de ce clan car en politique, les magouilles et les mauvaises manœuvres ont une vie courte et des effets pervers, qui risquent de retourner contre ceux qui les ont initiés.

Dupés par des résultats peu probants de l'ARID, Ilyas et Benchamach ont revu à la hausse le plafond de leurs ambitions

En 2008, Hakim Benchamach a été invité à participer au lancement du MTD (Mouvement pour tous les Démocrates), initié par Fouad Ali El Himma, ami de classe et conseiller du Roi Mohammed VI. Par la suite, le noyau dur qui regroupa les 11 membres fondateurs du MTD dont Hakim Benchamach et surtout Ilyas

El Omari, a servi pour former, en août 2008, le PAM dont le premier secrétaire général n'est autre que Hassan Benaddi, un ex professeur de philosophie, un ex militant de gauche qui a préféré abandonner la politique au profit du militantisme syndical.

En 2015 et contre toute logique convaincante ou du moins acceptable, Benchamach a été élu président de la Chambre des Conseillers, chambre haute du parlement marocain. Une élection qui a fait de lui la quatrième personnalité dans l'ordre protocolaire du Royaume du Maroc. A ce sujet, il sied de rappeler que lors du vote qui a permis à Benchamach d'accéder au perchoir, le PAM ne disposait que de 23 conseillers sur les 120 parlementaires que comptait la Chambre des Conseillers, soit moins de 20% de l'effectif total.

L'élection de Hakim Benchamach à la présidence de la Chambre des Conseillers fait partie d'une stratégie globale adoptée par le PAM et dont l'objectif stratégique « est d'endiguer la marée islamiste » en s'emparant, d'abord, des principales institutions constitutionnelles marocaines dont notamment les institutions législatives et les régions à cause des larges prérogatives qui leur sont allouées au détriment des Mairies et des Communes. Son élection à la présidence du parti du tracteur, est un des maillons de la même stratégie. Hakim Benchamach qui n'a pu affronter une petite représentation du PJD à Yaâcoub El Mansour, un quartier pauvre de Rabat, alors qu'il y présidait le conseil d'un arrondissement (2009-2015), serait-il en mesure de lutter contre le rouleau compresseur et la machine électorale du PJD ??

Pour anéantir ou au moins atténuer la domination du courant islamiste et « l'Islam politique », la verve et les



Abdelhakim Benchamach. Photo DR

propos anti PJD ne suffisent pas. Il faut autre chose dont notamment le sérieux, la rupture avec le double langage et la réponse claire et sans équivoque à la question de l'enrichissement rapide de certains membres influents du PAM, une question qui reste toujours d'actualité. Pour le moment, le PAM qui dispose du principal groupe d'opposition à la Chambre des Représentants, n'a pu réaliser qu'un seul objectif à savoir le renforcement de la balkanisation du paysage politique marocain.

Le leadership de Hakim Benchamach est-il le choix qu'il fallait opérer pour que le PAM en réalise d'autres dont notamment la remise en question de l'hégémonie et de la suprématie du

PJD ? Une question qu'on se pose aujourd'hui en attendant la réponse qui ne peut être livrée que par les résultats qui découleront du bras de fer engagé entre le PAM et le PJD.

La sérénité débordante dont a fait preuve Hakim Benchamach durant la période fixée pour le dépôt de candidatures pour l'élection du successeur d'Ilyas El Omari était un des signes qui montraient que tout aurait été minutieusement élaboré, d'avance, pour que le PAM reste sous l'emprise et le joug du « groupe rifain » et de « la gauche caviar ». C'est la formule par laquelle le PAM compte affronter le PJD ?



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Société / Religion

Tunisie : L'égalité en héritage



Par Mustapha Bouhaddar

Habib Bourguiba ancien président de Tunisie réputé pour sa modernité à l'image du Turc Mustapha Kemal disait : « J'imposerai la liberté de la femme et ses droits par la force de la loi, sans attendre la démocratie de ceux qui ont été leurrés par une culture machiste au nom de la religion, qui est en est innocente. »

Des années plus tard, comme on peut le lire sur la première page du « Canard » du 25 avril dernier, près de 2000 personnes - des femmes en grande majorité - ont défilé, le 10 mars à Tunis, pour réclamer l'égalité des sexes en héritage. Comme dans d'autres pays musulmans, la femme tunisienne n'a droit en effet, qu'à une demi-part successorale. « Au garçon, la part de deux filles », commande aussi le Coran. Une disposition sacrée que la Commission des libertés individuelles et de l'égalité, en Tunisie, pourrait remettre en question.

Politique des petits pas

Instaurer cette égalité impliquerait de modifier le code successoral afin

que les hommes n'héritent plus systématiquement du double de ce qui est légué aux femmes, une mesure fondée sur le droit islamique.

Cette question reste tabou dans le monde arabe, et plusieurs sondages laissent entendre qu'une majorité de Tunisiens sont opposés à l'égalité en matière d'héritage.

L'égalité en matière d'héritage est un des dossiers confiés à la commission pour les libertés individuelles, mise sur pied par la présidence pour réformer lois, directives et autres textes entravant ces libertés.

Son rapport initialement prévu en février, et repoussé à juin, devrait préconiser une politique des petits pas, a indiqué un membre de cette commission sous couvert de l'anonymat.

La commission pourrait ainsi proposer aux familles qui le souhaitent de pouvoir choisir de répartir "également" l'héritage entre fils et filles, sans imposer cette égalité dans la loi.

Révolution juridique

L'écrivain et journaliste Kamel Daoud disait que cette démarche des femmes tunisiennes est « la plus grosse révolution juridique dans le monde dit arabe depuis des siècles. » (« Le Point 19/04 »).

Comme le rappelle le vice-président du Conseil français du Culte musulman, « les versets du Coran, révélation divine, s'ils peuvent être interprétés, ne peuvent être abrogés. » (« Le Monde », 24/04). Et sont donc défendus par des traditionalistes qui jonglent entre legs testamentaires (wasyya), héritage transmis par la loi (« warth ») et donation de son vivant (« atyya ») pour dire que l'héritage coranique est égalitaire, car

l'homme a payé la dot et prend en charge le foyer.

L'égalité, un droit et non une faveur

On se demande pourquoi Habib Bourguiba qui a pourtant qui a pourtant gouverné la Tunisie très longtemps ne s'était pas attaqué à cette loi qui défavorise les femmes.

Lors du jour de la femme en Tunisie, le 13 août dernier, le président tunisien Béji Caïd Essebsi s'était engagé à reprendre le flambeau réformateur inachevé du président de l'indépendance, Habib Bourguiba, et à mettre les lois en conformité avec la Constitution de 2014 qui instaure l'égalité entre les citoyens et les citoyennes.

« Le penseur réformiste de la mosquée Zitouna, Tahar Haddad, avait appelé dès 1930 à abolir la polygamie, permettre le divorce et instaurer l'égalité en matière d'héritage, rappelle Mohamed Haddad, professeur d'islamologie et de religions comparées à l'université de la Manouba à Tunis. Le président Bourguiba avait réalisé les deux premières réformes, mais il avait renoncé au sujet tabou de l'héritage. Le président Essebsi voudrait l'accomplir et laisser une trace dans l'histoire ».

Il n'y a pas qu'en Tunisie que la femme souffre d'inégalité, il faut avoir en mémoire qu'en France, le droit de vote pour les femmes a été instauré le 21 avril 1944, alors qu'en Turquie c'était en 1934.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Alors, pourquoi parler plus spécifiquement des droits des femmes ? Parce que, contrairement aux engagements pris, aucun État n'a encore complètement traduit dans les faits

ni la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes ni la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes ni la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite « Convention d'Istanbul »).

Aussi, s'appuyant sur ces textes essentiels, Amnesty International s'est engagée à soutenir la lutte des femmes pour leurs droits fondamentaux dans le monde entier.

Comme l'écrivait si bien Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. »



Feu Bouguiba et sa femme Wassila



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Société / Religion

Maroc : Les femmes et les hommes bientôt égaux devant l'héritage ?



Par Moha Ennaji, (1), Professeur à l'Université de Fès, et professeur visiteur à l'Université de Rutgers et de l'Université de Mansfield

Une centaine d'intellectuels marocains, dont l'écrivain Leila Slimani ou l'islamologue Rachid Benzine ont signé le 21 mars une pétition pour mettre fin à la discrimination dont sont victimes les Marocaines face aux droits de succession, demandant l'abrogation de la règle successorale du ta'sib inscrite dans le Code marocain de la famille. Je fais moi-même partie des signataires.

Comme nous le dénonçons, cette règle prive les femmes de tout accès à la succession. Ainsi, « les orphelines qui n'ont pas de frère doivent obligatoirement partager l'héritage avec les parents mâles les plus proches du défunt [...] même inconnus et n'ayant jamais eu de liens avec la famille ».

Pourtant la réforme de la Moudawana (Code de la famille), engagée par Mohammed VI le 10 octobre 2004, semblait s'annoncer comme « la plus marquante de son règne » [...], visant à revaloriser le statut de la femme. Comme je l'ai

montré dans des recherches antérieures, l'héritage a cependant toujours constitué une lacune : alors que l'égalité est inscrite dans l'esprit et la lettre de ce code, l'égalité dans l'héritage est restée un tabou.

Sur le terrain, les associations de femmes n'ont cessé de réclamer des changements dans les lois sur l'héritage au cours des dernières décennies et particulièrement depuis 2015, après que le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) ait préconisé l'égalité successorale, faisant suite à la modification de la Constitution marocaine qui, dans sa mouture de 2011 a elle aussi mis l'accent sur l'égalité entre hommes et femmes.

Mais à chaque fois, les défenseurs de cette égalité se sont heurtés à la résistance des segments conservateurs de la société.

La loi sur l'héritage reste inchangée car elle repose sur une lecture patriarcale du Coran qui affirme que les femmes héritent moitié moins que les hommes. Cette loi, qui remonte à des centaines d'années, a été rédigée lorsque les hommes étaient chefs de famille. Or, aujourd'hui, au Maroc, plus d'un tiers des ménages sont dirigés par des femmes, qui, de façon générale, contribuent largement aux revenus du foyer.

Les débats sont pourtant vifs au Maroc. Déjà en 2013, Driss Lachgar, chef du Parti socialiste, avait ainsi créé la polémique en affirmant publiquement la nécessité de réformer les lois de l'héritage et de criminaliser la polygamie. Pour la première fois, la société civile appelait à des réformes juridiques tangibles dans ce domaine.

Un débat entre religieux et activistes

Car, en effet, le débat se situe là : entre religieux – y compris libéraux – et activistes, entre érudits et politiciens. Ainsi, le prédicateur Mohamed Abdelouahab Rafiki – un ancien salafiste – avait soutenu

à l'AFP en 2017 que la question devait être ouverte à l'ijtihad – le processus d'interprétation par les érudits religieux : « La question de l'héritage doit être cohérente avec les évolutions de la société ». Mais ces prises de position de clergés/intellectuels religieux sont hélas peu nombreuses. Nouzha Skalli, ancienne ministre des droits des femmes, avait, elle, déclaré à la même agence que : « Dès qu'on prononçait le mot héritage, on était accusé de blasphème ».

Aujourd'hui, si le débat peut être ouvert, 87 % de Marocains (hommes et femmes) continuent de s'opposer à l'égalité des sexes en matière d'héritage, selon les résultats d'une enquête nationale menée par le Haut Commissariat au Plan.

La récente démission de l'éminente féministe islamique marocaine Asma Lamrabet de son poste de directrice du Centre de recherche sur les femmes de la Ligue Mohammadia des Oulémas témoigne d'ailleurs de l'influence politique tenace des islamistes conservateurs dans la société marocaine.

Ces derniers s'appuient également sur des soutiens intellectuels notamment des islamistes conservateurs tels que le dirigeant du Parti de Justice et Développement Abdelilah Benkirane, le secrétaire général de l'association Al Attawhid Wal Islah (Unité et Réforme) Ahmed Raissouni et le dirigeant de l'association Justice et Bienveillance (Al Adl wa Al Ihsane) Mohammed Abbadi. Ils ont une grande influence sur le pouvoir et la société en général.

L'historien marocain Abdallah Laroui en revanche a récemment indiqué que l'héritage ne peut pas être discuté d'un point de vue religieux : « L'État doit aborder cette question d'un point de vue objectif, et sous l'angle des droits humains ».

Pourtant, « tout ce qui concerne les droits des femmes est lié à la religion » indiquait Khadija Ryadi (ancienne présidente de l'Association marocaine des droits de l'homme), dans une déclara-

tion au Washington Post le 5 novembre 2017.

Une violence économique

Comme le soulignent de nombreuses organisations telles que l'Association démocratique des femmes du Maroc, la question de l'héritage est fondamentalement économique et contribue à maintenir les femmes dans une situation de dépendance et de fragilité.

Les hommes sont économiquement privilégiés et ont accès aux propriétés, terrains, industries et commerces tandis que, à l'opposé, les femmes subissent ces lois comme des violences économiques et psychologiques. Ces dernières viennent s'ajouter à d'autres formes de violences, particulièrement en milieu rural, où les femmes sont très vulnérables.

Selon les récentes statistiques du Haut Commissariat au Plan (HCP), 46 % des femmes ne sont pas à l'école, ne travaillent pas et ne suivent aucune formation.

Parmi les couches sociales les plus défavorisées, certaines sont obligées de quitter leur maison, d'arrêter leurs études pour travailler, voire se prostituer ou mendier pour aider leur famille. Sans ressources, ni d'endroit où aller si elles sont répudiées, de nombreuses femmes pauvres deviennent sans domicile fixe.

La société doit changer de mentalité, cesser de considérer une femme comme faisant partie des propriétés et accepter qu'elle soit propriétaire, administratrice et décisionnaire à part entière. Comment le Maroc pourrait-il atteindre son plein potentiel si la moitié de la population est systématiquement empêchée d'y contribuer ?

NOTE

(1) Moha Ennaji a récemment publié « Minorities, Women and the State in North Africa » et « Muslim Moroccan Migrants in Europe ».



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Vient de paraître

"Résidence Séquoia" de Rachida M'Fadel



« Il s'agissait pour moi de reconstituer un microcosme de notre société à l'intérieur d'une maison de retraite. Dans une résidence à Montréal dans le quartier Ville-Ray, des femmes et des hommes d'origines diverses partagent leur quotidien et leurs souvenirs, leurs rêves et des projets qui refont surface. Ces personnages deviennent essentiels les uns pour les autres. Paula, Lucie, Rajesh, Shiraz, Esther, Patricio, Isline, Enzo, Marguerite, Chang et Da-Xia. « Ce n'est pas le troisième âge, c'est la maturité de la jeunesse ! » clame Enzo, le scribouillard en les observant défiler. En vieillissant, on ne change pas, on devient ce que l'on est, com-

me disait Nietzsche qui le tenait d'ailleurs d'un autre...

Ce que j'ai voulu mettre en scène dans ce roman, ce sont des tranches de vies dans une maison de retraite ponctuées de joies et de peines, d'accrochages et de confrontations, d'échanges et de partages, d'éclats de voix et d'envolées lyriques. Un espace autour duquel gravitent des personnages d'ici et d'ailleurs avec en toile de fond « le choc » culturel, les perceptions qui se heurtent, les susceptibilités et les cachotteries, mais également les valeurs qui s'entremêlent, la complicité et l'amitié. Un foisonnement de pièces éparses compose leurs identités qui se bousculent, s'ajustent et s'harmonisent. Ils apprennent à se connaître

et à s'apprécier dans leur humanité, cette vieillesse qui les rapproche et les soude. Nous pouvons les voir interagir, se jauger et puis, au fur et à mesure, se dire et se découvrir, faire des activités ensemble, se raconter, s'émouvoir, s'attacher et s'aimer.

Les séquences se suivent comme des scènes de cinéma. Ensemble dans la résidence, ou à l'extérieur, et chacun dans sa chambre. À la fois dans le moment présent et les souvenirs d'antan. Des images se succèdent et se confondent : Le Québec omniprésent et la Chine, l'Inde, l'Iran, le Brésil, l'Italie, Haïti, la Pologne, le Liban... que nous visitons à travers les souvenirs des résidents...

Résidence Séquoia

Rachida M'Fadel

Description

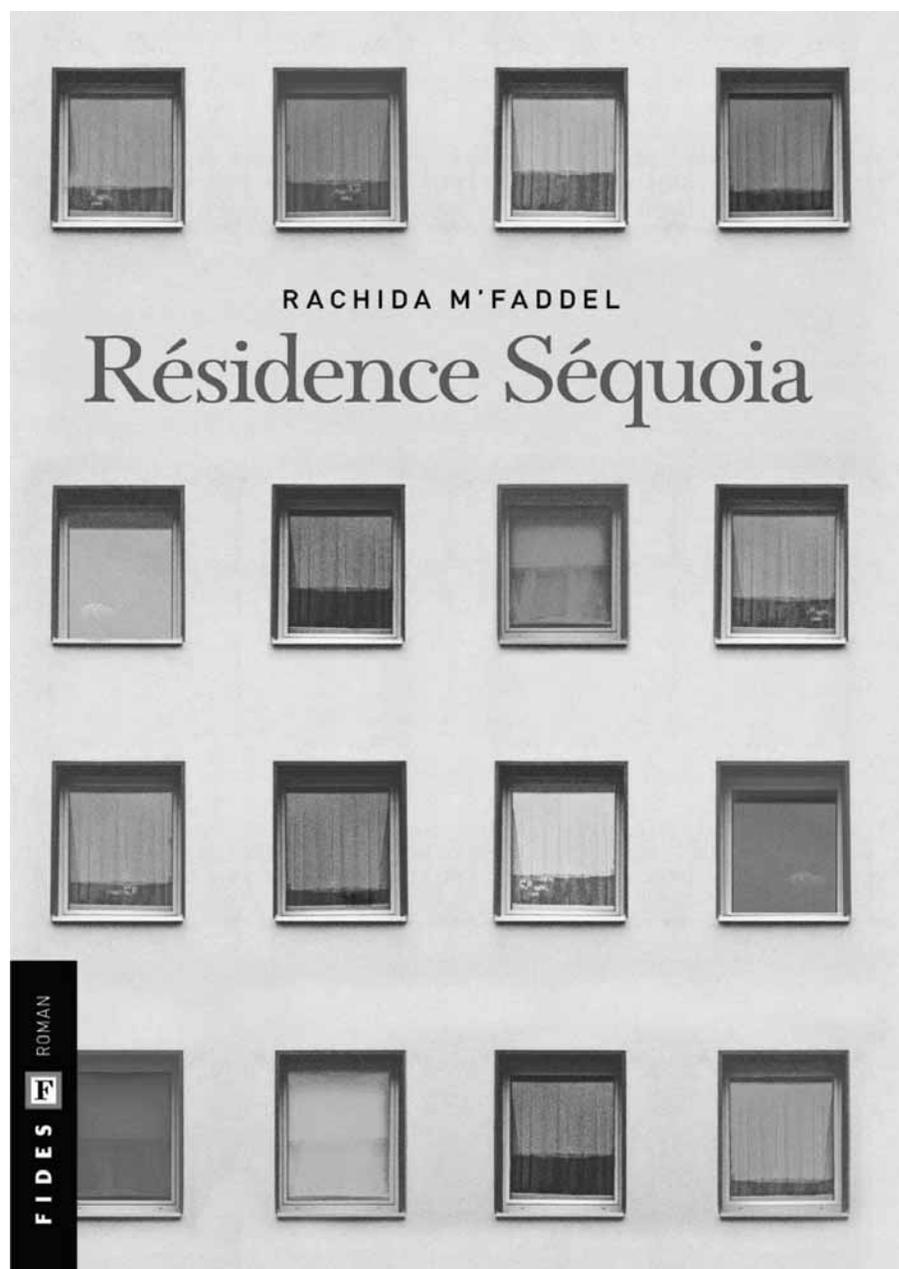
Attendez-vous à quelques surprises en pénétrant dans la rocambolesque et multiculturelle *Résidence Séquoia*. Des hommes et des femmes que tout sépare partagent un même milieu de vie, dans un chassé-croisé où s'entremêlent intrigues, bisbilles, complicité, amitié et amour. Valeurs, croyances et perceptions tantôt se heurtent, tantôt s'harmonisent au gré des liens qui se tissent jour après jour.

Parions que vous vous attacherez à l'un ou à l'autre des personnages que vous rencontrerez dans *Résidence Séquoia*: Esther, Shiraz, Patricio, Paula, Chang, Marguerite, Da-Xia, Isline, Lucie et Rajesh, sans oublier Enzo, le scribouillard, qui note tout dans son journal au grand dam de ses acolytes. Tour à tour spectateur et acteur, il nous dévoile *Le journal d'un vieux*.

C'est avec une grande sensibilité et non sans humour que Rachida M'Fadel nous invite dans l'univers des résidences pour personnes âgées. Un univers qu'on connaît peu, qu'on connaît mal. Un univers à découvrir.

L'auteure

Détentrice d'une maîtrise en littérature française de l'Université du Québec à Chicoutimi, chargée de cours, conférencière, journaliste, écrivaine et enseignante de français, **Rachida M'Fadel** est aussi membre du conseil d'administration de l'Association des femmes d'affaires marocaines du Québec et de l'Association Averroès de Toronto. Elle a publié, notamment, *Le mirage canadien* (2008), *Le destin d'Assia* (2005), ainsi que *Regards croisés, paroles de femmes: trois générations, trois religions* (Fides, 2012) et *Lettres aux femmes d'ici et d'ailleurs* (Fides, 2017).



Communiqué

Iftar interculturel du bon voisinage et du vivre-ensemble

Le centre culturel Abu Baker et le centre interculturel pour le vivre ensemble avaient organisé, le 3 juin dernier, à la *Casa Italia*, la première édition de l'Iftar Interculturel du bon voisinage et du vivre ensemble, et ce, dans un contexte canadien et provincial pacifique, marqué par la diversité culturelle et humaine observée notamment à Montréal, la ville cosmopolite et interculturelle universelle.

Ont participé à cet événement, des citoyens de l'arrondissement Saint-Michel ainsi que des membres des communautés culturelles venus d'un peu partout de l'île de Montréal et auxquels se sont joints de personnalités publiques, culturelles, religieuses médiatiques.

Dans une ambiance chaleureuse, spirituelle et festive, des discours sont venus souligner les valeurs et les similitudes communes du vivre ensemble auprès de l'assistance.

M. Mohamed Habib el Marzougui, du Centre Communautaire Abu Bakr a mis l'accent sur l'importance du mois de Ramadan; un mois pour le jeûne, le recueillement et les prières certes, mais aussi un mois du partage et du vivre-ensemble; Un mois où se renforce l'égalité et l'amitié entre les humains et où s'érigent les ponts entre les différentes communautés culturelles.

La parole fut donnée ensuite au Père John, prêtre de l'église du quartier qui mit en exergue le rapport de bon voisinage et de coopération existant entre son Eglise et le centre Abu Bakr. Il conclut en saluant cette initiative tout en exprimant son contentement de partager le repas des musulmans ici présents.

Quant à Mme Anie Samson, Ex Mairesse de l'arrondissement, elle souligna que c'est là un très bon exemple de vivre ensemble : Partager un repas avec les voisins, avec les membres de communautés culturelles différentes, apprendre de l'autre et surtout tisser de bons liens de d'amitié et de respect.

Et Mme Samson de rappeler le contexte de la ville de Montréal qui compte plus de 200 communautés



différentes, un Montréal inclusif et riche par sa diversité.

Elle termine en recommandant aux communautés culturelles de prendre leur place par l'implication politique et par l'usage de leur droit de vote. « Ailleurs on meurt pour avoir ce droit de vote, alors qu'ici vous l'avez à votre portée » conclut-elle..

De son côté, M. Younes Boukala (représentant de la mairesse de Montréal Mme Valery Plante) a mis l'accent sur l'importance de la participation des jeunes des communautés culturelles et sur la nécessité qu'ils puissent croire en eux-mêmes et en leur capacité de réussir. « Chacun pourra réussir à faire sa bonne place s'il y croit » souligna ce plus jeune élu de l'histoire de

Montréal; Élu qui a pu l'emporter haut-la-main dans la ville LaChine, où la présence de sa communauté d'origine (la communauté marocaine) est plutôt faible.

Succédant à M. Boukala. Mme Eve Torres, candidate à l'investiture de Québec Solidaire, souligna que le vivre ensemble prend ses lettres de noblesse en ce mois de Ramadan et par cette initiative de partage interculturelle. Elle enchaîna en appelant les politiciens et les médias à mettre plus d'emphase sur les efforts des communautés culturelles et leur apport au vivre ensemble. Elle conclut en mettant l'emphase sur l'importance pour les citoyens d'exercer leur droit de vote.

Le président du Centre Interculturel Canadien pour le Vivre Ensemble, M. Khalid Boutannoura, clôture ces discours en mettant l'accent sur l'importance des initiatives tenues durant le mois de Ramadan; signe selon lui « de vitalité et d'implication des communautés culturelles quant à leur apport au bon rayonnement canadien pacifique, à la diversité de la société québécoise ainsi qu'au caractère cosmopolite et interculturel de Montréal qui pourra être un modèle universel du vivre ensemble ».

Il attire ensuite l'attention sur le fait que l'ennemi commun est l'ignorance de l'Autre ainsi que de sa culture; Deux facteurs, selon lui, qui alimentent la méfiance.

Et de conclure son intervention sur la raison d'être du Centre Interculturel Canadien pour le vivre ensemble qui est de promouvoir la connaissance, la reconnaissance et l'interconnaissance entre les communautés culturelles et citoyennes, et ce, dans le but d'exprimer la gratitu-

de et la fierté d'appartenir à la société Canadienne, Québécoise et Montréalaise.

M. Boutannoura mit ensuite à la disposition de l'auditoire un document d'information sur le centre Interculturel Canadien, créé tout récemment, sur sa mission, sa vision, ses valeurs, ses outils variés; culturels, médiatiques, éducatifs et événementiels, ainsi que sur ses réalisations et sa future programmation.

L'Association marocaine de Toronto-AMDT félicite le Parti Conservateur de l'Ontario-PC

À la suite de l'élection provinciale qui s'est déroulée en Ontario, l'Association Marocaine de Toronto salue la victoire du Parti Conservateur à l'élection Provinciale de 2018. Cette victoire démontre que les Ontariens ont choisi le changement de gouvernance et souhaitent une vision inclusive de la part du Gouvernement provincial.

Nous avons suivi avec enthousiasme la campagne électorale et avons accueilli avec intérêt ce changement politique avec l'arrivée de Monsieur Doug Ford à la tête de notre province.

Nous demandons et encourageons le Parti Conservateur à se pencher sur les problèmes que connaît la Province au niveau des déficits fiscaux, l'intégration des immigrants, l'épanouissement des francophones en Ontario, le problème de l'Islamophobie et de la dualité linguistique au Canada ainsi qu'aux problèmes liés à la cherté de la vie en Ontario et très particulièrement à Toronto.

Tous les membres de l'AMDT adressent leurs sincères félicitations à Monsieur Doug Ford, au parti Conservateur et à tous les Ontariens qui ont exprimé leur plein engagement dans ces élections. Aussi nous en profitons pour saluer le Nouveau Parti Démocratique-NDP et le Parti Libéral-PL pour leurs efforts et participation durant la campagne électorale.



PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans
le maniement des armes à feu à
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les
emplois qui exigent le port d'arme



Coût : 85 \$
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847

www.fqtir.qc.ca

Fédération ●●●
Québécoise de Tir